

# Acteurs dans la crise

## Les conseillers en prévention

Stéphane VANOIRBECK et Daniel JANSSENS<sup>1</sup>

S'ils travaillent souvent dans l'ombre, les conseillers en prévention exercent une fonction très importante au sein des établissements (voir ci-contre). Le contexte actuel le (dé)montre si besoin était. « Entrées libres » a recueilli le témoignage de plusieurs d'entre eux dans les premiers jours de la crise, puis pendant la période de suspension des cours.

### Début de crise

« Dans un premier temps (début de pandémie sévère en Italie), j'ai maintenu une veille informative en utilisant les outils proposés par le CESI (service externe de prévention et de protection au travail) et par le SeGEC. Nous avons affiché un peu partout des consignes de sécurité à respecter, ajouté des distributeurs de savon dans certaines toilettes moins bien équipées. Dès le début, la solidarité a bien fonctionné : l'économat de l'école et certains collègues, en accord avec les directions, ont pris ces initiatives car j'étais en séjour scolaire à l'extérieur. »

M, de Bruxelles

« Notre réunion du CPPT<sup>2</sup> étant prévue juste après les vacances de Carnaval, nous avons pris, le directeur et moi-même, les devants afin d'organiser la rentrée. Les mesures que nous avons adoptées (pour le personnel et les élèves) ont ensuite été enrichies et validées par le CPPT. »

S, de Liège

### Suspension des cours

« Je reste en contact régulier par téléphone avec les directions des différents sites (maternelle, primaire et secondaire car les réalités ne sont pas les mêmes) et je continue la veille administrative. Je fais une petite partie du suivi administratif (rapports, ...) en télétravail. Je suis bien entendu joignable par les directions ou les membres du personnel si nécessaire. »

M, de Bruxelles

« Avec l'économat, nous avons planifié le travail de nettoyage par le personnel ouvrier. Nous avons fabriqué et fait placer des petites pancartes pour interdire l'accès aux locaux nettoyés. Ceci a permis, par la suite, de réduire au maximum le personnel présent sur site pour respecter le confinement. Nous mettons aussi ce temps à profit pour avancer sur différents dossiers. En ce qui concerne l'installation de la détection incendie d'un bâtiment, notre électricien a l'habitude de travailler seul (il pose le câblage), ce qui élimine le problème des distances physiques à respecter. J'effectue aussi les repérages électriques complets dans tous les bâtiments. Nous communiquons par walkie-talkies. Cette tâche peut donc aussi être réalisée en respectant la distanciation physique. »

A, conseiller en prévention dans un internat

« Les directions m'ont consulté surtout en termes d'équipements de protection collectifs et/ou individuels. Nous nous sommes préoccupés du bien-être des collègues. Je me suis plutôt retrouvé en ligne de renfort de soutien moral et logistique pour eux. Distribuer les rappels des règles d'hygiène, fournir le nécessaire en matériel, gel,... Il s'agissait aussi d'explicitier aux membres du personnel les décisions prises par les directions. »

M, de Bruxelles

« Avant le confinement, j'ai convoqué assez vite une réunion afin de prendre des décisions communes et coordonnées pour nos 4 implantations. Il fallait tenir compte des activités à venir (voyage, portes ouvertes,...). J'ai également consacré du temps à répondre aux interrogations de certains travailleurs par rapport à leur santé en partenariat avec le service externe (situations de grossesse, ...). J'ai aussi été amené à répercuter une série d'informations. »

A, de Bruxelles

1. Respectivement directeur et conseiller au Service Pouvoirs organisateurs du SeGEC.
2. Comité pour la prévention et la protection au travail



© Stocklib

« Je suis un peu en stand-by car l'école est à l'arrêt. Le directeur a été confiné chez lui pendant 12 jours. Je fais essentiellement du travail administratif à la maison. »

S, de Liège